

SUJETS TRAITÉS
▪ Traitement AGRI 2018
▪ Paielement provisoire 2019 – Agri-stabilité
▪ État de situation sur le traitement des dossiers AGRI
▪ Collecte unifiée de données financières 2018
▪ Outil de suivi des dossiers des préparateurs
▪ Formats des fichiers Microsoft Office transmis par courriel
▪ La boîte à infos!

TRAITEMENT AGRI - 2018

Le traitement final pour l'année de participation 2018 aux programmes AGRI a débuté le 12 juin dernier. Les premiers avis de calcul des bénéfices du programme et avis de dépôt ont été expédiés aux clients.

PAIEMENT PROVISOIRE 2019 – AGRI-STABILITÉ

Il est possible, pour une entreprise participante, de demander un paiement provisoire pour l'année de participation 2019, afin de lui permettre de recevoir plus rapidement une partie des paiements du programme, et ce, sans avoir à attendre la fin de l'année financière. Toutefois, pour se prévaloir des paiements provisoires, le participant doit répondre à certaines conditions établies au programme. Référez-vous au site Internet de La Financière agricole, sous l'onglet Naviguer, section Agri-stabilité, et cliquez sur Paiement ; vous y trouverez un lien cliquable sur les mots [Paielement provisoire](#).

ÉTAT DE SITUATION SUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS AGRI

Vous pouvez consulter les statistiques portant sur l'avancement du traitement des dossiers AGRI sous l'onglet Naviguer, de la section Références. Vous y trouverez un lien cliquable sur le mot [Statistiques](#) du site Internet de La Financière agricole.

COLLECTE UNIFIÉE DE DONNÉES FINANCIÈRES 2018

Dates limites de transmission pour les données financières 2018

À partir de l'année de collecte 2018, la méthode de calcul des dates limites annoncée en 2017 sera appliquée. Les entreprises bénéficient donc d'un délai de 9 mois après la fin de l'année financière pour transmettre leurs données financières sans pénalité et de 3 mois supplémentaires avec les pénalités d'usage applicables.

Le guide de déclaration de données financières 2018 est maintenant disponible sur le site Web de la FADQ. Nous vous invitons à consulter la section Nouveautés 2018.

Comptabilité de caisse par rapport à la comptabilité d'exercice.

La question sur le type de comptabilité vous est posée au début de la déclaration. Elle fait référence au type de comptabilité du document utilisé pour produire la déclaration.

Si l'entreprise produit des états financiers en comptabilité d'exercice, que vous faites une conversion ou que vous partez d'une T2042 en comptabilité d'exercice, vous devez utiliser ceux-ci pour effectuer la saisie. Vous choisissez alors comptabilité d'exercice.

Si vous n'avez aucun document en comptabilité d'exercice et que l'entreprise ne produit uniquement qu'une T2042 en comptabilité de caisse, vous devez choisir le type de comptabilité de caisse et inscrire toute l'information affichée à l'écran, à savoir les comptes à recevoir, les revenus perçus d'avance, les comptes à payer et les frais payés d'avance. Le bénéfice net déclaré doit être celui en caisse. La conversion en comptabilité d'exercice sera alors effectuée par le système lors de la transmission des données.

Le choix du bon type de comptabilité en fonction du document utilisé permet beaucoup plus facilement de produire une déclaration qui balance.

Transmission des états financiers

Pour votre clientèle bénéficiant de l'un de nos programmes de **financement** et devant nous fournir annuellement leurs données financières ainsi que leurs états financiers, ceux-ci doivent être **saisis et transmis** électroniquement par l'application Web sécurisée de la collecte des données financières.

Par ailleurs, cette règle est maintenant inscrite dans les rubriques d'emprunts des nouveaux certificats de prêts émis à partir de mai 2019.

Fait à noter, nous éprouvons certains problèmes de compatibilité avec Internet Explorer 11 et Microsoft Edge lorsque vient le temps de joindre des fichiers d'états financiers. Nos équipes travaillent à résoudre le problème. Pour éviter ces difficultés, nous vous suggérons d'utiliser Google Chrome ou Mozilla Firefox pour produire votre déclaration.

Saisie de la section « Inventaire »

L'inventaire de fin 2017 est reporté automatiquement en début 2018. Les deux inventaires doivent être identiques. Si vous désirez ajouter un inventaire de début d'année 2018 omis lors de la production de la déclaration 2017, veuillez envoyer une demande de correction de la déclaration 2017 au CDF@fadq.gc.ca. La correction sera apportée en fin 2017 et sera reportée en début 2018.

Toute correction aux inventaires doit correspondre à ce qui figure aux états financiers transmis avec la déclaration. Si les états financiers ont été amendés, transmettez-les avec votre demande de correction.

Si votre demande de correction concerne un inventaire qui ne figure pas aux états financiers, veuillez l'indiquer dans

vos commentaires. Toutefois, cette correction n'apparaîtra pas au panorama de saisie de l'année de participation 2018.

Saisie de la section « Inventaire » par rapport au bilan

Inventaires d'intrants

Du nouveau dans la présentation des dépenses d'intrants, des stocks d'intrants aux inventaires et les stocks au bilan! Les champs « Stocks » et « Troupeau reproducteur et autres actifs productifs » sont maintenant modifiables dans la section Bilan.

Si les variations d'inventaires des intrants sont présentées à même leurs postes de dépenses à l'état des résultats, ne pas inscrire ces inventaires dans le panorama des inventaires. Vous déclarez toutes vos dépenses telles qu'elles figurent aux états financiers. Lorsque vous saisissez la section Bilan, vous pourrez maintenant inscrire la valeur de vos stocks d'intrants au bilan en modifiant le montant présenté à la ligne Stocks. Un message vous rappellera que vous avez modifié le montant. Aussi, si par la suite, vous deviez ajouter un inventaire, un message supplémentaire vous avisera de révéifier les stocks au bilan.

Ainsi, tant le bénéfice net que le bilan devraient balancer.

La même mécanique s'applique aux variations d'inventaires d'animaux reproducteurs ne figurant pas sur une ligne distincte à l'état des résultats.

Comme par le passé, si les variations d'inventaires des intrants sont présentées sur une ligne distincte dans les dépenses à l'état des résultats, veuillez les inscrire au panorama des inventaires. Les valeurs des stocks et animaux reproducteurs sont encore reportées automatiquement à la section Bilan.

Saisie de la section « Dépenses »

Salaires de personnes sans lien de dépendance

Erratum – Bulletin d'information aux préparateurs de données 2018-04 du 10 août 2018 au sujet des salaires de personnes sans lien de dépendance.

L'ensemble des frais directement reliés à l'embauche de travailleurs étrangers doivent être inclus sous le libellé « Salaire de personnes sans lien de dépendance ».

Le bulletin 2018-04 paru en ligne sera modifié en conséquence au cours des prochains jours.

Dépenses d'intérêts, d'entretien et de drainage

À la suite d'une analyse des déclarations de données reçues en 2017, un nombre significatif de déclarations présentait encore les dépenses d'intérêts, d'entretien et drainage sous le libellé autres dépenses inadmissibles au programme Agri-stabilité. À la suite de l'introduction de la collecte unifiée des données financières, des libellés spécifiques pour les intérêts des dettes à long terme, intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires ont été créés. Il en va de même pour les dépenses d'entretien et réparation de bâtiments ou de machinerie et de drainage. Nous vous demandons donc de porter attention pour déclarer ces dépenses dans les libellés appropriés et non à titre d'autres dépenses inadmissibles.

↳ Saisie de la section « Bilan » section « Activités de financement »

À la section Bilan, le nom de la sous-section « Flux de trésorerie » a été changé pour « Activités de financement ». Ce changement a été apporté afin d'éliminer une ambiguïté au sujet de l'information qui s'y trouve.

Vous devez donc, à cette section, déclarer le montant des nouveaux billets et des nouveaux emprunts à terme (Partie déboursée durant la période). Cette information est requise pour tous les clients ayant des produits de financement avec la FADQ, et ce, que l'entreprise produise ou non un flux de trésorerie.

↳ Bénéfice net calculé par rapport au bénéfice net déclaré

Lorsque vous transmettez une déclaration, afin d'éviter des délais, le bénéfice net calculé doit balancer avec le bénéfice net déclaré à la section Bilan.

Pour l'année 2017, plusieurs centaines de déclarations ont été transmises avec des montants de bénéfice net qui ne balançaient pas. Cela a entraîné des délais plus longs pour l'administration des programmes, des appels faits aux clients ou aux préparateurs pour obtenir de l'information supplémentaire.

La déclaration doit être une image la plus fidèle possible des états financiers. Tout ajustement ne figurant pas aux états financiers doit être inscrit en note.

N'ajustez pas les postes d'inventaire, de revenus et dépenses concernés, car cela fera débalancer votre déclaration. Par exemple : Un compte à payer d'engrais a été omis lors de la production des états financiers, inscrivez aux dépenses la valeur des dépenses d'engrais figurant aux états financiers et inscrivez une note détaillant le compte à payer d'engrais omis.

Les valeurs d'inventaires doivent être celles figurant aux états financiers.

Toute déclaration dont le bénéfice net ne balance pas pourrait être retournée au préparateur.

Alors, avant de transmettre une déclaration dont le bénéfice net ne balance pas, contactez l'équipe de la collecte pour obtenir l'assistance nécessaire.

OUTIL DE SUIVI DES DOSSIERS DES PRÉPARATEURS

Un nouvel outil de suivi des dossiers des préparateurs a été mis en ligne. Cet outil présente maintenant tous les dossiers débutés ou transmis sans égard aux programmes auxquels le client participe. Vous avez la possibilité de trier l'information ou télécharger vos listes de dossiers en format Excel (.csv). L'ancien outil demeure en ligne pour vous permettre de consulter l'information concernant les dossiers 2016 et moins.

Le menu des Services en ligne se présente maintenant comme suit:

La Financière agricole Québec Pour nous joindre Aide

Menu des services en ligne

- [Saisir les données financières](#) (pour les codes d'authentification numériques seulement. Exemple : 1234567890)
- [Saisir les données financières](#) (pour les codes d'authentification commençant par « prep ». Exemple : prep123456)
- [Suivi des dossiers des préparateurs](#) (pour les codes d'authentification numériques seulement. Exemple : 1234567890)
- [Suivi des dossiers des préparateurs](#) (pour les codes d'authentification commençant par « prep ». Exemple : prep123456)

Québec
Gouvernement du Québec, 2016

FORMAT DES FICHIERS DE MICROSOFT OFFICE TRANSMIS PAR COURRIEL.

La FADQ a procédé à un resserrement des paramètres de sécurité de son réseau informatique. Les anciens formats de fichiers de Microsoft Office sont maintenant rejetés par nos serveurs de courriels. Si vous tentez d'envoyer un document .doc (Word), .xls (Excel) et .ppt (PowerPoint), le serveur bloquera votre envoi, car ces fichiers ne sont plus acceptés par la FADQ. Vous devez plutôt transmettre des fichiers .docx (Word), .xlsx (Excel), .pptx (PowerPoint).

*La boîte
à infos!*

TRUCS ET ASTUCES POUR L'OUTIL DE SAISIE DE LA COLLECTE DE DONNÉES

*La boîte
à infos!*

- ☞ Avant de débiter la saisie d'une déclaration, vous pouvez jeter un coup d'œil sur la déclaration de l'année précédente. Lorsque des corrections ont été apportées, vous y verrez la version la plus à jour des données de la déclaration. Plus de 2000 déclarations 2017 ont été corrigées au cours de la première année de la collecte des données financières.
- ☞ Lorsque vous devez indiquer les superficies en terre minérale ou en terre noire, retenez que cette information concerne uniquement les superficies de légumes ou de rhubarbe.

1 877 861-2272 (option 1) | www.fadq.qc.ca